

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 janvier 2011
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix
Cinquième session
Comité d'organisation

**Lettre datée du 26 janvier 2011, adressée au Représentant
permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation
des Nations Unies par le Président de la Commission
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 14 janvier 2011, dans laquelle vous indiquiez que les Pays-Bas souhaitaient participer aux travaux de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans la lettre susmentionnée n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. Les Pays-Bas sont donc invités à participer à toutes les réunions futures de la formation Burundi, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 7 de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président
(Signé) Peter **Wittig**

